

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	02	ADMINISTRATION	01	RURAL	03
TELECOMMUNICATION	01	NON DEFINIS	01		

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2219

7 Janvier 2021

7 January 2021

5:50 PM/17H:50

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 725/6 99 37 07 48 ». AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/ 2021 DU 07 JAN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE MBENGUEDJÉ, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS, EXERCICE : 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-02-2021

2	Reference	04/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07/01/2020 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 3X3 SUR LE MAYO MODIBBO NOUROU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS, EXERCICE : 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-02-2021

3	Reference	02/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 02/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/ 2021 DU 07 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE (EMB) DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-02-2021

4	Reference	03/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07/01/2020 Lire
	Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCHOULAIRE COMMUNAUTAIRE A NGOUM BOUNEDJI, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS, EXERCICE: 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-02-2021

5	Reference	002/AONO/SIC/CIPM/21 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/SIC/CIPM/21 DU 06 JANVIER 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE EXERCICES 2021-2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-01-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	01/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07/01/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N°01/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DANS LE CADRE DE LA GESTION DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : RESSOURCES DU FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, EXERCICE : 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-02-2021

7	Reference	N° 001/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021RELATIF A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS DANS LA VILLE D'ESEKA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-01-2021

8	Reference	N° 002/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021RELATIF A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PLACE DES FETES DANS LA VILLE D'ESEKA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-01-2021

9	Reference	N° 003/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021RELATIF A L'ELABORATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU BUDGET PROGRAMME 2022 DE LA COMMUNE D'ESEKA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-01-2021

10	Reference	N°00000001/AAMI/ART/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°00000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-01-2021

11	Reference	005 (BIS)/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 (BIS)/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 06 JANVIER 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME/CABINET) POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES MECANISMES DURABLES D'ATTENUATION DU RISQUE HYDROLOGIQUE AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-01-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	015 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 JAN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°114/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU PK 16+00 SUR LE TRONÇON DE ROUTES EBONGO (INTER N 1), – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME – SI EKWA (INTER N 10) DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	0035 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0035 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 06 JANVIER 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°110/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 25/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT R0903) – GAZAWA - ZAMALAO – ZAMAY -MOKOLO (INT R0901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	12/C/C-MGA/SG/20 DU 22 JUIN 2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°12/C/C-MGA/SG/20 DU 22 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	18/C/C-MGA/SG/20 DU 13 DEC 2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 18/C/C-MGA/SG/20 DU 13 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	19/C/C-MGA/SC/20 DU 31 DEC 2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 19/C/C-MGA/SC/20 DU 31 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	103/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 103/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°01/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	101/20/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE 101/20/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

19

Reference	102/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 102/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° 03/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	N°005/C/BMN/20 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/BMN/20 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°018/AAMI/BMN/CPM DU 18 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SECTEUR DU TEXTILE ET DE LA CONFECTION. FINANCEMENT 2019: BUDGET BMN / AFD - 3E C2D
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	N°004/C/BMN/20 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/BMN/20 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°017/AAMI/BMN/CPM DU 18 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SECTEUR DE LA CHIMIE. FINANCEMENT 2019: BUDGET BMN / AFD - 3E C2D
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

22

Reference	0027 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire
Titre/objet	DECISION 0027 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°114/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU PK 16+00 SUR LE TRONÇON DE ROUTES EBONGO (INTER N 1), – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME – SI EKWA (INTER N 10) DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

23

Reference	018 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire
Titre/objet	DECISION 018 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 06 JANVIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°110/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 25/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT R0903) – GAZAWA - ZAMALAO – ZAMAY - MOKOLO (INT R0901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	627/20/D/MINESEC//DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. Lire
Titre/objet	DECISION N°628/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 30 DECEMBRE 2020PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

25

Reference	629/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	DECISION N° 629/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 30 DECEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	627/20/D/MINESEC//DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. Lire
Titre/objet	DECISION N° 627/20/D/MINESEC//DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./- DECLARANT INFRUCTUEUSE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 725/6 99 37 07 48 ». AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/ 2021 DU 07 JAN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE MBENGUEDJÉ, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS, EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction du Centre Zootechnique de Mbenguedjé, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Consistance des travaux

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
LOT 200 TERRASSEMENTS
LOT 300 FONDATIONS
LOT 400 MAÇONNERIE - ELEVATION
LOT 500 CHARPENTE - COUVERTURE - PLAFOND
LOT 600 MENUISERIE BOIS
LOT 700 ELECTRICITE
LOT 800 PEINTURE-VERNIS
LOT 900 REVETEMENTS
LOT 1000: PLOMBERIE - SANITAIRES
LOT 1100 VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de IARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 02 FEV 2021 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 du 07 JAN 2021 Pour les travaux de construction du Centre Zootechnique de Mbenguedjé, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de six cent mille (600 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 02 FEV 2021 à 15 heures précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal 30 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 30 000 000(oui/non); - Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 3X3 SUR LE MAYO MODIBBO NOUROU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS, EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Banyo, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'un dalot de 3X3 sur le Mayo Modibbo Nourou, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- les travaux préparatoires ;
- Les travaux de dégagement des emprises
- Les terrassements ;
- Assainissement eaux pluviales ;
- Aménagements particuliers ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 (vingt-cinq millions) de francs CFA**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de rARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 02 Février 2021 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 3X3 SUR LE MAYO MODIBBO NOUROU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 02 FEV 2021 à 15 heures** précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = à 25 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 25 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants ; 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BANYO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 02/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/ 2021 DU 07 JAN 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE
(EMB) DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Bilingue (EMB) de Banyo Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries métalliques et vitrerie;
- Les menuiseries bois ;
- Plomberie - Sanitaires ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- LesVRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 (vingt-cinqmillions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de rARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 02 FEV 2021 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/C-BYO/SG/STADU /CIPMP/ 2021 du 07 JAN Pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Bilingue (EMB) de Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.
«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 02 FEV 2021 à 15 heures précise par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAG
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 25 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 25 000 000(oui/non); - Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRA TIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCHOILAIRE COMMUNAUTAIRE A NGOUM BOUNEDJI, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU HAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS, EXERCICE: 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de rexécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Sanyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'un Centre Préscolaire Communautaire à Ngoum Bounedji, à, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur:

Série n° Ouvrages

100 TRAVAUX PREPARATOIRES -ETUDES
200 TERRASSEMENT
300 FONDATIONS
400 MAÇONNERIE-ELEVATION
500 CHARPENTE - COUVERTURE
600 MENUISERIE METALLIQUE
700 ELECTRICITE
800 PEINTURE
900 V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 000 000 (huit millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 02 FEV 2021 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A NGOUM BOUNEDJI, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU HAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent soixante mille (160 000) Francs CFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 02 FEV 2021 à 15 heures** précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à réévaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = à 8 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 000 000(oui/non);
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/SIC/CIPM/21 DU 06 JANVIER 2021 RELATIF
A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE
AUTOMOBILE EXERCICES 2021-2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
62521130

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun lance pour le compte des exercices budgétaires 2021 et 2022, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la souscription d'une police d'Assurance Automobile.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation sont groupées en un lot unique et concernent la souscription de la police d'assurance du parc automobile détaillé dans les Termes De Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC représentant le montant de la prime pour vingt-deux (22) mois de prestations soit :

Tranche ferme : neuf millions (9 000 000) FCFA ;

Tranche conditionnelle: Onze Millions (11 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ayant une présence effective de trois (03) ans dans le marché camerounais d'assurance.

La gestion des polices d'assurances relatives au présent appel d'offres sera assurée par le Courtier mandaté par la SIC. Sa rémunération sera assurée par la Compagnie d'Assurance retenue comme adjudicataire conformément à la réglementation en vigueur et la grille prévue par le Ministère des Finances relative au paiement des commissions des courtiers.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la S.I.C, des exercices 2021 et 2022 dont le compte est **62521130**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de la SIC sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la SIC sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte N°10001-06860-12264160000-46 ouvert au nom de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) dans les livres de la BICEC.

Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sera déposée sous enveloppe scellée à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm au plus tard le 26 Janvier 2021 à 13 heures précises, et revêtue de la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/SIC/CIPM/21 DU

06 JANVIER 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE EXERCICES 2021-2022

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Délai de Livraison

Sur l'étendue du territoire national du Cameroun.

La période de couverture est de vingt-deux (22) mois, répartis comme suit :

- Tranche ferme : dix (10) mois, du 1^{er} mars 2021 au 31 décembre 2021 à minuit ;
- Tranche conditionnelle: douze (12) mois, à compter de la date d'expiration de la tranche ferme jusqu'au 31 décembre 2022.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission égale à quatre cent mille (400 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances (cf pièce n° 09 du présent DAO) et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Ce cautionnement sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **SIC**, dans la salle de conférence de l'immeuble siège:

1 L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 26 Janvier 2021 à 14 heures précises.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

2 L'ouverture des offres financières sera effectuée à une date ultérieure, après analyse des offres administratives et techniques et seuls les dossiers des soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 15/20 oui seront éligibles à l'analyse financière.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures d'un document administratif jugé non conforme lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative requise dans le DAO ;
- Défaut de présentation dans deux (02) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif et du dossier technique et financier;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Note technique inférieure à quinze sur vingt (15/20) oui ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou dans l'offre administrative ;
- Non paraphe et signature du CCAP et des TDR à leurs dernières pages respectives;
- Placement sous procédure de redressement, sous administration provisoire, sous administration séquestre ou retrait d'agrément ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
- Défaut de présentation des états C1, C4, C10 et C11 dûment certifiés pour les 03 derniers exercices (2017-2018-2019).

2 Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées selon la notation binaire sur la base des critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

N°	Critères	Notation binaire	
		oui	non
01	Présentation générale de l'offre		
02	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les 5 dernières années (joindre 1ère et dernière page du marché signées des parties, attestations de satisfecit)		
03	Description détaillée des garanties offertes		
04	Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté, Chiffre d'Affaires)		
05	Modalités de mise en jeu de la garantie		
06	Couverture des engagements réglementés		
07	Couverture de la marge de solvabilité		
08	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années et pour la durée d'existence pour les compagnies d'assurance de moins de cinq (05) ans d'âge		
09	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité		
10	Facilités accordées		
Total		 /20 oui	

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée à l'assureur dont la note technique est égale ou supérieure à quinze/vingt (15/20) oui et qui aura proposé l'offre financière la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

YAOUNDE le 6 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE BANYO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
OBJET : CONSULTATION N°01/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DANS LE CADRE DE LA GESTION DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : RESSOURCES DU FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, EXERCICE : 2020

FINANCEMENT

CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance l'avis de consultation ci-dessus relative à l'équipement en matériel dans le cadre de la gestion du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus dans la Commune de Banyo.

2. Cout Prévisionnel

Le projet objet du présent avis de consultation est financé par les ressources du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus pour un coût prévisionnel de **(11 600 000) onze million six cent mille CFA**

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, dès publication de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) F CFA**, payable à la recette municipale de la Commune de Banyo.

4. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo. Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 02 Février 2020 à 14 heures** précises, avec la mention.

CONSULTATION N° 01/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 07 JANVIER 2021 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DANS LE CADRE DE LA GESTION DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

5. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements est de **deux (02) mois**.

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI d'un montant de **(232 000) deux cent trente-deux mille F.CFA** fera partie des offres de l'entreprise.

7. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard **le 02 Février 2020 à 14 heures** et **dépouillées le même jour à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo dans la Salle des réunions de l'hôtel de ville.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

BANYO le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE D'ESEKA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021 RELATIF A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS DANS LA VILLE D'ESEKA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le processus de mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun a conduit à l'attribution d'une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier aux communes dans le cadre de l'implémentation d'un développement « bottom-up ». Le transfert de compétences de plus en plus effectif, responsabilise désormais les communes dans divers domaines, afin de faire de celles-ci des pôles de croissance et de développement au niveau local, tel que prévu précédemment par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et actuellement par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif. Et surtout, l'obligation de soumettre des projets déjà maturés pour obtention de potentiels financement, demande aux CTDs (Collectivités Territoriales Décentralisées) de faire recours de plus en plus à une expertise professionnelle avérée.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet **la présélection de structures prestataires pour la maturation du projet de construction d'un complexe multisports dans l'espace urbain de la ville d'Eséka, cofinancé par le Programme National de Développement participatif (PNDP) et la commune d'Eséka. Il s'agira de produire un dossier présentant les études de faisabilité, d'impact environnementale, d'exploitation future du site et toute autre considération ou aspect nécessaire pour rendre ce projet mûr. Le projet est constitué de microprojets spécifiés comme suit :**

- La construction de deux aires de jeu avec pour un coût global estimé à 60 800 000 FCFA ;
- La construction de vestiaires pour un coût global estimé à 12 982 000 FCFA ;
- La réfection d'une tribune pour un coût global estimé à 8 500 000 FCFA ;
- L'aménagement d'une piscine pour pratique sportive pour un coût global estimé à 30 000 000 FCFA ;
- Espaces commerciaux dont le coût devra être évalué ;
- La construction et l'aménagement de parkings et espaces verts pour un coût global estimé à 19 500 000 FCFA ;
- L'aménagement des espaces de circulation et d'observation autour du complexe pour un coût total estimé à 12 500 000 FCFA ;
- L'éclairage et l'adduction en eau du complexe pour un coût global estimé à 30 000 000 FCFA.

3. Remises des offres

Les structures prestataires intéressées devront déposer leurs dossiers, rédigés en français ou en anglais sous plis fermés au plus tard le 15 Janvier 2021 à 12 heures à l'adresse suivante :

« **COMMUNE D'ESEKA**

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA », avec la mention « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DE STRUCTURES PRESTATAIRES POUR LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS DANS L'ESPACE URBAIN DE LA VILLE D'ESEKA** ».

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la commune d'Eséka de lundi à vendredi de 09 heures à 14 heures.

4. Composition du dossier

Les dossiers de candidature comprendront :

- a) Une lettre de manifestation d'intérêt précisant
 - La raison sociale et l'adresse de la structure intéressée,
 - La (les) prestation(s) postulée(s) dans le cadre du présent appel,
- b) Une déclaration sur l'honneur que la structure ne tombe pas sur le coup d'abandon de chantier ou de commande ;
- c) Une copie du registre du commerce
- d) Des justificatifs des prestations exécutées

YAOUNDE le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE D'ESEKA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021 RELATIF A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PLACE DES FETES DANS LA VILLE D'ESEKA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le processus de mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun a conduit à l'attribution d'une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier aux communes dans le cadre de l'implémentation d'un développement « bottom-up ». Le transfert de compétences de plus en plus effectif, responsabilise désormais les communes dans divers domaines, afin de faire de celles-ci des pôles de croissance et de développement au niveau local, tel que prévu précédemment par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et actuellement par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif. Et surtout, l'obligation de soumettre des projets déjà maturés pour obtention de potentiels financement, demande aux CTDs (Collectivités Territoriales Décentralisées) de faire recours de plus en plus à une expertise professionnelle avérée.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet **la présélection de structures prestataires pour la maturation du projet de construction d'une nouvelle place des fêtes dans l'espace urbain de la ville d'Eséka, financé à hauteur de 292 000 000 FCFA (Deux cent quatre-vingt-douze millions de FCFA) par le FEICOM. Le dossier de maturation comprend tous les aspects des études de faisabilité et de l'exploitation du site pour un projet comprenant les travaux ci-après:**

- Le dégagement mécanique de l'emprise des travaux;
- L'assainissement (curage des ouvrages hydrauliques existants, construction des drains) ;
- Les terrassements généraux ;
- La construction de la tribune ;
- La construction des parkings avec aménagement des espaces verts et éclairage public ;
- La construction d'un forage PES.

3. Remises des offres

Les structures prestataires intéressées devront déposer leurs dossiers, rédigés en français ou en anglais sous plis fermés au plus tard le 15 janvier 2021 à 12 heures à l'adresse suivante :

« **COMMUNE D'ESEKA**

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA », avec la mention « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DE STRUCTURES PRESTATAIRES POUR LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PLACE DES FETES DANS L'ESPACE URBAIN DE LA VILLE D'ESEKA** ».

4. Composition du dossier

Les dossiers de candidature comprendront :

- a) Une lettre de manifestation d'intérêt précisant
 - La raison sociale et l'adresse de la structure intéressée,
 - La (les) prestation(s) postulée(s) dans le cadre du présent appel,
- b) Une déclaration sur l'honneur que la structure ne tombe pas sur le coup d'abandon de chantier ou de commande ;
- c) Une copie du registre du commerce
- d) Des justificatifs des prestations exécutées

5. Renseignements Complémentaires

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la commune d'Eséka de lundi à vendredi de 09 heures à 14 heures.

Une liste restreinte de cinq prestataires sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une structure prestataire n'implique aucune obligation de la part de la commune d'inclure celle-ci dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE D'ESEKA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021 RELATIF A L'ELABORATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU BUDGET PROGRAMME 2022 DE LA COMMUNE D'ESEKA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le processus de mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun a conduit à l'attribution d'une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier aux communes dans le cadre de l'implémentation d'un développement « bottom-up ». Le transfert de compétences de plus en plus effectif, responsabilise désormais les communes dans divers domaines, afin de faire de celles-ci des pôles de croissance et de développement au niveau local, tel que prévu précédemment par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et actuellement par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet **la présélection de structures prestataires pour l'élaboration**

- Le compte administratif de l'année 2020;
- Le budget programme de l'exercice 2022;

3. Remises des offres

Les structures prestataires intéressées devront déposer leurs dossiers, rédigés en français ou en anglais sous plis fermés au plus tard le 15 Janvier 2021 à 12 heures à l'adresse suivante :

« COMMUNE D'ESEKA

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA », avec la mention « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DE STRUCTURES PRESTATAIRES POUR L'ELABORATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU BUDGET PROGRAMME 2022 DE LA COMMUNE D'ESEKA ».

4. Composition du dossier

Les dossiers de candidature comprendront :

- a) Une lettre de manifestation d'intérêt précisant
 - La raison sociale et l'adresse de la structure intéressée,
 - La (les) prestation(s) postulée(s) dans le cadre du présent appel,
- b) Une copie du registre du commerce
- c) Des justificatifs des prestations exécutées

5. Renseignements Complémentaires

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la commune d'Eséka de lundi à vendredi de 09 heures à 14 heures.

Une liste restreinte de cinq prestataires sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une structure prestataire n'implique aucune obligation de la part de la commune d'inclure celle-ci dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 7 Janvier 2021

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°00000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) a pour objet la constitution d'une liste restreinte de cabinets devant soumissionner pour l'appel d'offres restreint portant sur le recrutement d'un commissaire aux comptes à l'Agence de Régulation des Télécommunications pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2. Consistance des prestations

De manière générale, le Commissaire aux Comptes est chargé notamment :

- d'effectuer tout au long de son mandat tous contrôles et toutes vérifications qu'il juge opportun ;**
- de porter à la connaissance du Conseil d'Administration, des autorités de tutelle, du représentant du Ministère public, toutes irrégularités, tous faits délictueux qu'il aurait découvert sans que sa responsabilité puisse être engagée ;**
- d'élaborer ses rapports et en communiquer les résultats au conseil d'Administration dans les délais requis ;**
- de respecter les obligations et les diligences**

généralement admises dans la profession.

De manière spécifique, le Commissaire aux Comptes devra, entre autres :

- vérifier, à l'exclusion de toute immixtion dans la gestion, les valeurs et les documents comptables de l'Agence et contrôler la conformité de la comptabilité de l'Agence aux règles en vigueur ;

- vérifier que les états financiers de synthèse sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Agence à la fin de cet exercice ;

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets nationaux justifiant de compétences dans le domaine du Commissariat aux Comptes ou du Contrôle

- dresser un rapport assorti des observations et des recommandations qu'il présente au Conseil d'Administration.

Les prestations relatives au présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget de l'ART de l'exercice 2021 et suivants.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos- face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P.6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48, sous pli fermé au plus tard le **21 janvier 2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

N°0000001/AAMI/ART/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023

Passé ce délai, aucune offre ne sera acceptée.

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir deux (02) enveloppes intérieures cachetées :

- Une première enveloppe cachetée dite « **enveloppe A** » marquée comme telle, portant la mention « **Dossier administratif** » ;

- Une deuxième enveloppe cachetée dite « **enveloppe B** » marquée comme telle, portant la mention « **Dossier technique** ».

6. Composition du dossier

L'ART invite les candidats intéressés à fournir les pièces administratives et un dossier technique, présentés en deux (02) volumes :

- Volume 1 : Dossier administratif

Le dossier administratif comprendra les documents suivants :

1. La déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant ressortir sa raison sociale, son adresse et le cas échéant, les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une pièce en cours de validité justifiant de l'existence légale du Cabinet ;
3. L'attestation de non exclusion des marchés publics.
4. Une attestation d'inscription à l'Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun en qualité de société d'expertise comptable ;
5. Une présentation succincte du cabinet comprenant sa forme juridique et sa date de création ;
6. Un registre du commerce (présentation d'une copie dument légalisée par les autorités compétentes) ;
7. La copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
8. Une attestation judiciaire de non-faillite ;
9. une attestation de situation cotisante en cours de validité (CNPS) ;
10. Une attestation de situation fiscale en cours de validité ;
11. Un document d'affiliation à l'ordre des experts comptables ou tout autre organisation de renommée internationale.

- Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1. Une lettre de motivation du Commissaire aux comptes dument signée montrant son intérêt pour la mission ;
2. Présentation de l'organigramme complet de la structure du cabinet ;
3. Liste du personnel d'encadrement pour les tâches à exécuter, dont un **Commissaire aux Comptes, Expert-Comptable** ayant au moins 09 ans d'expérience dans le domaine du Commissariat aux Comptes dans l'espace OHADA assisté d'un second **expert-comptable** et d'un **auditeur** ayant tous deux au moins 03 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du Commissariat aux Comptes ;
4. Les références des missions similaires réalisées par le Commissaire aux Comptes au cours des dix dernières années accompagnées des copies des premières et dernières pages des contrats ainsi que les procès-verbaux de réception et/ou les certificats de bonne fin, ou toute autre pièce justifiant la réalisation desdites missions signée par le bénéficiaire.
5. Les références de l'expert-comptable assistant (cv succinct, expérience y compris les renseignements sur les missions pertinentes exécutées et la liste des prestations similaires réalisées) ;
6. Les références de l'auditeur (cv succinct, expérience y compris les renseignements sur les missions pertinentes exécutées et la liste des prestations similaires réalisées) ;
7. La lettre d'engagement et de disponibilité du personnel d'encadrement (déclaration du soumissionnaire s'engageant à exécuter la prestation conformément aux clauses et conditions de la demande de proposition) ;
8. Le descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission ;
9. Le programme de travail.

7. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'agrément du cabinet à l'ONECCA en qualité de société membre ;
- Absence de l'agrément de l'Expert-Comptable à l'ONECCA en qualité de membre ;
- Absence de l'agrément du Conseil-Fiscal à l'ONCF en qualité membre ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100
- Note inférieure à 80 points sur 100 ;

- Critères essentiels :

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous :

Critères	Barème
Références du cabinet	40 points
Dans le commissariat aux comptes auprès des entreprises publiques : (10 points) - 2 références 10 points - 1 référence 05 points - 0 référence 0 point	
Dans le commissariat aux comptes auprès des Etablissements Publics : (30 points) - 3 références 30 points - 2 références 20 points - 1 référence 10 points - 0 référence 0 point	
Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission	15 points
Compréhension des TDR : (5 points) - Bonne 5 points - Moyenne 2 points - Médiocre 0 points	
Pertinence de la méthodologie de réalisation de la mission conformément aux termes de références : (10 points) - Bonne 10 points - Moyenne 5 points - Médiocre 0 points	
Qualifications du personnel	42 points

Expert-Comptable 1 (Commissaire aux Comptes) : (19 points) -Diplôme d'Expertise Comptable Bac+8 légalisé, CV signé et daté 10 points (<i>Si non 0 point</i>) - Nbre d'années d'expérience (>= 09 ans) 9 points (<i>Si non 0 point</i>)	
Expert-Comptable 2 : (13 points) - Diplôme d'Expertise Comptable Bac+8 légalisé, CV signé et daté 10 points(<i>Si non 0 point</i>) - Nbre d'années d'expérience (>= 03 ans) 3 points (<i>Si non 0 point</i>)	
Auditeur : (10 points) - Master Comptabilité Finance Bac+5, légalisé, CV signé et daté 7 points (<i>Si non 0 point</i>) - Nbre d'années d'expérience (>= 03 ans) 3 points (<i>Si non 0 point</i>)	
Présentation de l'Offre	3 points
- Intercalaires en couleur 1 point - Reliure 1 point - Lisibilité 1 point	
TOTAL	100 points

8. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser aux heures ouvrables à la Direction des Finances ou à la Cellule des Marchés de l'ART, sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos- face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P. 6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

9. Evaluation et publication des resultats

Les cabinets ayant obtenu une note supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint.

Les cabinets non retenus pourront retirer leurs dossiers sous quinzaine suivant la publication des résultats de la présente préqualification. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 5 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005
(BIS)/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 06 JANVIER 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT (FIRME/CABINET) POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES MECANISMES
DURABLES D'ATTENUATION DU RISQUE HYDROLOGIQUE AU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-UGP MINEE, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de **Services de consultants pour la réalisation d'une étude sur les mécanismes durables d'atténuation du risque hydrologique au Cameroun.**

2. Consistance des prestations

Mission de consultants : Les services du consultant consistent à réaliser l'étude sur les mécanismes durables de mitigation du risque hydrologique au Cameroun. Par conséquent la mission du Consultant consiste principalement à :

- Développer des instruments de mitigation du risque hydrologique sur la base d'un certain nombre d'hypothèses générales, telles que : La demande en énergie, l'offre en énergie, les coûts de production de l'électricité, frais de transport, les frais de distribution, le tarif de l'électricité, le modèle hydrologique, les scénarios hydrologiques, la série de données météorologiques historique, l'horizon temporel, etc.
- Préparer un modèle financier du secteur capable de reproduire les revenus et dépenses d'exploitation du secteur de l'énergie aujourd'hui et jusqu'en 2035 sous différents scénarios hydrologiques.

De manière plus spécifique, il s'agira de :

- Vérifier les hypothèses générales sur la base desquels les instruments de mitigation du risque hydrologique seront élaborés. NB. Le Consultant exploitera les données issues de l'étude portant sur l'élaboration du plan directeur de production, transport et de distribution de l'électricité au Cameroun;
- Identifier les entraves à la collecte et la diffusion des données hydrologiques acceptées par tous les acteurs et proposer des orientations/reformes (techniques, institutionnelles permettant d'avoir des données hydrologiques fiables (acceptées par les différentes parties prenantes).
- La collecte des données hydrologiques et modélisation en fonction des différentes régions sur la base des données hydrologiques fiables (acceptées par les différentes parties prenantes). NB. Le consultant exploitera les données issues de l'étude hydrologique et sur les changements climatiques et pourra le cas échéant les compléter;
- Elaborer des scénarios de stress hydrologique sur la base des données météorologiques historiques ;
- Elaborer un modèle financier du secteur de l'énergie ;
- Evaluer et quantifier le risque financier dû à la variabilité hydrologique avec pour objectif l'horizon 2035 ;
- Evaluer et quantifier le risque financier dû à la volatilité du prix de combustibles fossiles ;
- Simuler l'efficacité des différents instruments d'atténuation des risques hydrologiques ;
- Définir les conditions financières et l'applicabilité de chaque instrument d'atténuation du risque hydrologique ;
- Définir les combinaisons possibles entre ces instruments et la chronologie de déclenchement de chaque instrument du dispositif ;
- Elaborer un mécanisme durable d'atténuation des risques dans le secteur de l'électricité (rétention et/ou transfert des risques) au Cameroun ;
- Identifier les différents acteurs pouvant apporter une assistance technique et/ou financière au Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre de chaque instrument d'atténuation du risque hydrologique ;
- Identifier et planifier de nouvelles infrastructures, tels que des barrages de retenue pouvant contribuer à atténuer le risque hydrologique (Brève description justificative);
- Evaluer l'impact potentiel de ces barrages de retenue identifiés sur l'atténuation du risque hydrologique ;
- Evaluer les capacités d'interconnexion avec les pays voisins ;
- Analyser la combinaison optimale de commercialisation de l'énergie à partir de sources d'énergie spécifiques ;
- Proposer des réformes sectorielles (juridiques et institutionnelles) pouvant contribuer à une meilleure gestion du risque hydrologique au Cameroun.

3. Participation et origine

1. 1. 3. Le Coordonnateur du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues). Les principaux critères de sélection sont:

a) Expérience générale du consultant

- Expérience générale du consultant dans la réalisation des études sur les mécanismes durables d'atténuation du risque hydrologique ;

b) Expérience spécifique du consultant

- Très bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des marchés de l'électricité ;
 - Expérience spécifique du consultant dans la réalisation des études des risques hydrologiques dans le cadre des aménagements hydroélectriques ;
 - Expérience spécifique du consultant dans la modélisation hydrologique à l'échelle d'un bassin versant.
1. 4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition 2011, révisée en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées en **cinq (05) exemplaires** à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le **MARDI 26 JANVIER 2021**, à 15 heures 30 minutes (heure locale), avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET N°005(BIS)/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 DU 06 JANVIER 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME/CABINET) POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES MECANISMES DURABLES D'ATTENUATION DU RISQUE HYDROLOGIQUE AU CAMEROUN.

5. Composition du dossier

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les Jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 15h30 heures (heures locales).

6. Renseignements Complémentaires

Unité de Gestion du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE ;

Sise au quartier Nouvelle route Bastos, à 400 mètres derrière les Bureaux de la Banque mondiale, Yaoundé-Cameroun

Email : podieluc@yahoo.fr ; abnkouemou@gmail.com;

enblanche2002@yahoo.fr.

Tél : (237) 675 71 16 77 / 691 86 70 68 / 680 81 64 12 /

699 35 92 86.

7. Evaluation et publication des résultats

3. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition 2011, révisée en juillet 2014, (« Directives de Consultants »).

YAOUNDE le 6 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 015 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 JAN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°114/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU PK 16+00 SUR LE TRONÇON DE ROUTES EBONGO (INTER N 1), – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME – SI EKWA (INTER N 10) DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°114/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 17/11/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien du pont de 12 ml sur la rivière Mebolo au PK 16+00 sur le tronçon de routes Ebongo (Inter N 1), – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Mengueme – Si Ekwa (Inter N 10) dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre et de son Additif 1 N °120/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 du 10/12/2020, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Ouvrage / rivière / Tronçon	Portée (ml)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Observation
Lot unique	Travaux d'entretien de pont	Pont sur la rivière Mebolo au PK 16+00 sur le tronçon de routes Ebongo (Inter N 1), – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Mengueme – Si Ekwa (Inter N 10)	12	JMF SARL Tel : 660 13 00 02	96 035 825	109 131 619 (Rabais de 12%)	Délai d'exécution : 03 mois. Offre financière la moins-disante.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 0035 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 06 JANVIER 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°110/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 25/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT R0903) – GAZAWA - ZAMALAO – ZAMAY -MOKOLO (INT R0901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°110/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 25/11/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de la route revêtue R0902 : Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa - Zamalao – Zamay -Mokolo (Int RO901) dans le réseau Nord, région de l'Extrême-Nord, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Observation
Lot unique	Travaux d'entretien courant	Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa – Zamalao – Zamay – Mokolo (Int RO901)	66,36	AN'NDAL SARL BP : 519 Maroua Tel : 699 91 08 72	1 020 268 083	1 020 269 943	Délai d'exécution : 12 mois. Offre financière la moins-disante.

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	Groupe ETS SADJO BABA / SNER SUCCURSALE CAMEROUN	Offre financière non moins-disante
2	SOTCOCO	Offre financière non moins-disante
3	Groupe 3 CONTINENTS SARL – SAHEL INGENIEUR CONSEILS	- Non justification de la possession en propre du matériel suivant : une centrale d'enrobage, une centrale de concassage, un finisher, un camion gravillonneur et cinq camions benne. - Absence de la photocopie d'un document autorisant l'entreprise à exploiter une carrière dans les régions du Nord ou de l'Extrême-Nord

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE MEIGANGA

COMMUNIQUE N°12/C/C-MGA/SG/20 DU 22 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MEIGANGA, Maitre d'ouvrage, communique :

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des lettres commandes correspondantes, conformément au tableau ci-dessous :

N AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N°06/DC /CMGA/ CIPMMGA/ REDD+/2020 DU 26/05/2020	Construction d'un forage équipé d'une pompe actionnée par énergie solaire et la construction d'un château en béton armé (BA) avec cubitenaire de 5 m ² et 02 bornes fontaines sur l'espace de la pépinière communale de LOKOTI	ETS KALIPHA BP NGAOUNDERE	12 812 853	90 jours
N°07/DC /CMGA/ CIPMMGA/ REDD+/2020 DU 26/05/2020	Construction d'un Centre de collecte et de stockage de miel et un bloc de 02 latrines opérationnelles dans la localité de LOKOTI	ETS DOMGA MARTIN BP 687 NGAOUNDERE	13 179 212	90 jours
N°08/DC /CMGA/ CIPMMGA/ REDD+/2020 DU 26/05/2020	Construction d'un Hangar de 3mx5m et d'une clôture en fils barbelés sur l'espace de la pépinière communale de LOKOTI	ETS DOMGA MARTIN BP 687 NGAOUNDERE	4 991 105	90 jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de MEIGANGA, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de lettre commande. Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

MEIGANGA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA

COMMUNIQUE N° 18/C/C-MGA/SG/20 DU 13 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de MEIGANGA, Maître d'ouvrage,
Communique :**

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du Marché et de Lettre Commande correspondants, conformément au tableau ci-dessous :

N° AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N°11/DC /C.MGA/ CIPM/2020du 11 décembre 2020	Construction de deux blocs de trois salles de classe équipé de 180 table-bancs au Lycée Bilingue de Meiganga et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à l'EP bilingue de Ngassiri dans la Commune de Meiganga	Ets ABDOURAMAN, B.P. ; 322 Ngaoundéré, Tél.: +237 699 00 06 22	Soixante-huit millions huit cent quarante- un mille cent cinq (68 841 105)	180 jours
N°12/DC /C.MGA/ CIPM/2020 du 11 décembre 2020	Construction d'un bloc de 02 salles de classes équipés de 60 table-bancs + bloc administratif à l'EP Groupe II de Batoua Godolé dans la Commune de Meiganga	Ets LAURA SERVICES, B.P. : 160 Ngaoundéré, Tél. : 696 25 93 01 / 674 96 47 33	Vingt-six millions quatre cent quatre- vingt dix mille sept cent vingt (26 490 720)	180 jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de MEIGANGA, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de lettre commande. Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement

MEIGANGA le 31 Décembre 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA

COMMUNIQUE N° 19/C/C-MGA/SC/20 DU 31 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MEIGANGA, Maître d'ouvrage Communiqué :

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des Lettres Commandes correspondantes, Conformément au tableau ci-dessous :

N°AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N°13/DC/C.MGA/CIPM/2020 du 11 décembre 2020	Electrification du parc de stationnement des gros porteurs de Galé, de Meiganga Commune de Meiganga	Ets JF & COMPAGNIE, B.P. : 2218 VTD Douala, Tél. : 699 03 26 25 / 671 50 83 77	Vingt-six millions quatre cent quatorze mille soixante six (26 414 066)	90 jours
N°14/DC/C.MGA/CIPM/2020 du 11 décembre 2020	Construction de deux forages équipés des Pompes à Motricités Humaines (PMH) au quartier Yelwa (lieu-dit Centenaire) et à l'EP de Mborguéné, Commune de Meiganga	Ets KALIPHA, B.P. Ngaoundéré, Tél.: 677 97 00 19 / 695 82 00 89	Dix-sept millions huit mille quatre vingt-cinq (17 008 085)	90 jours
N°15/DC/C.MGA/CIPM/2020 du 11 décembre 2020	Réalisation de sécurisations des trois (03) espaces agropastoraux dans 03 villages : Ngazi Tina, Mbarang et Nandéké, Commune de Meiganga	Ets ODJ, B.P. : Ngaoundéré, Tél. : 693 77 27 45 / 659 08 40 00	Trente-neuf millions cinq cent quarante cinq mille six cent (39.545.600)	180 jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de MEIGANGA, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription aux projets des Lettres Commandes.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles feront purement et simplement

MEIGANGA le 31 Décembre 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 103/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°01/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Consultation susmentionnée, pour l'entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante :

N°DC	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
01	Entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires.	Etablissements TATOMBIA	55 25 334 03 390000 6162 411	18 960 750	12 (Janvier- Décembre 2021)

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 30 Décembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE 101/20/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./- PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires **COMMUNIQUE** :

Conformément aux dispositions de l'article 103 alinéas (1) et (9) du Code des Marchés Publics, la **Demande de Cotation N°02/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 Novembre 2020** relative au gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires, est déclarée **INFRUCTUEUSE**.

YAOUNDE le 30 Décembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 102/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° 03/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire des Lettres-Commandes objet de la Consultation susmentionnée, pour l'entretien des bâtiments abritant les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires en **deux lots**, de la manière suivante :

N°DC	Lots	OBJET	ATTRIBUTAIRES	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (Mois)
03	1	Entretien du bâtiment « C » du Ministère des Enseignements Secondaires	Société ENICAM	55 24 334 03 390000 6161 411	23 220 580	12 (Janvier- Décembre 2021)
	2	Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA, NLONGKAK et LTCB de NGOA EKELLE).	Société ENICAM	55 24 334 03 390000 6161 411	23 610 540	12 (Janvier- Décembre 2021)

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 30 Décembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N°005/C/BMN/20 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°018/AAMI/BMN/CPM DU 18 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SECTEUR DU TEXTILE ET DE LA CONFECTION. FINANCEMENT 2019: BUDGET BMN / AFD - 3E C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN), autorité contractante, communique : Les bureaux d'études ci-après désignés sont déclarés pré qualifiés à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt précité.

Numéro	Nom et adresse du consultant
01	CONSORTIUM BRIMOTECH KAFINVEST BP : 7869 Yaoundé Cameroun ; Tél : 677 697 525 – 693 400 913 – 694 558 225 Email : brimotecconsult@yahoo.com
02	IEC BP: 34555 Yaoundé-Cameroun Tél: 655 48 48 36 Email: riadh.mfc@gmail.com
03	GLOBAL DEVELOPMENT CONSULTING (GDC Sarl) BP :20060 Yaoundé– Cameroun ; Tél : (+237) 677 68 83 38 – 699 93 63 71 Email : cible@groupe-cible.com
04	GROUPEMENT CREA INVEST INGENIERE SARL/ ACA EXPERTISE BP 25090 Yaoundé Tél : 699 37 02 85 / 693 33 33 80 ; Email : crexyayissi@gmail.com

Lesdits bureaux d'études seront saisis ultérieurement pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 7 Janvier 2021

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N°004/C/BMN/20 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°017/AAMI/BMN/CPM DU 18 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SECTEUR DE LA CHIMIE. FINANCEMENT 2019: BUDGET BMN / AFD - 3E C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN), autorité contractante, communique : Les bureaux d'études ci-après désignés sont déclarés pré qualifiés à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt précité.

Numéro	Nom et adresse du consultant
01	CONSORTIUM BRIMOTECH KAFINVEST BP : 7869 Yaoundé Cameroun ; Tél : 677 697 525 – 693 400 913 – 694 558 225 Email : brimotecconsult@yahoo.com
02	GLOBAL DEVELOPMENT CONSULTING (GDC Sarl) BP : 20060 Yaoundé– Cameroun ; Tél : (+237) 677 68 83 38 – 699 93 63 71 Email : cible@groupe-cible.com
03	KB SAP CONSULTING BP 5335 Douala Tél : 233 41 65 04 / 699 03 39 51 ; Email : contact@kedibuild.com

Lesdits bureaux d'études seront saisis ultérieurement pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 7 Janvier 2021

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION 0027 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 04 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°114/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU PK 16+00 SUR LE TRONÇON DE ROUTES EBONGO (INTER N 1), – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME – SI EKWA (INTER N 10) DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°114/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 17/11/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien du pont de 12 ml sur la rivière Mebolo au PK 16+00 sur le tronçon de routes Ebongo (Inter N 1), – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Mengue – Si Ekwa (Inter N 10) dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre et son Additif 1 N°120/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 du 10/12/2020 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°102/PV/CIPM-TERI/MINTP du 23 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°042/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 23 décembre 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien du pont de 12 ml sur la rivière Mebolo au PK 16+00 sur le tronçon de routes Ebongo (Inter N 1), – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Mengue – Si Ekwa (Inter N 10) dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre :

N° Lot	Type d'intervention	Ouvrage / Tronçon / Rivière	Portée (ml)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant en lettre TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
Lot unique	Travaux d'entretien de pont	Pont sur la rivière Mebolo au PK 16+00 sur le tronçon de routes Ebongo (Inter N 1), – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Mengueme – Si Ekwa (Inter N 10)	12	JMF SARL Tel : 660 13 00 02	96 035 825	Quatre-vingt-seize millions trente-cinq mille huit cent vingt-cinq.	03

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION 018 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 06 JANVIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°110/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 25/11/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVÊTUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT R0903) – GAZAWA - ZAMALAO – ZAMAY -MOKOLO (INT R0901) DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°110/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 25/11/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de la route revêtue R0902 : Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa - Zamalao – Zamay -Mokolo (Int RO901) dans le réseau Nord, région de l'Extrême-Nord ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°105/PV/CIPM-TERI/MINTP du 30 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°044/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 30 décembre 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien courant de la route revêtue R0902 : Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa - Zamalao – Zamay -Mokolo (Int RO901) dans le réseau Nord, région de l'Extrême-Nord :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant en lettre TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
Lot unique	Travaux d'entretien courant	Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int RO903) – Gazawa – Zamalao – Zamay – Mokolo (Int RO901)	66,36	AN'NDAL SARL BP : 519 Maroua Tel : 699 91 08 72	1 020 268 083	Un milliard vingt millions deux cent soixante-huit mille quatre-vingt-trois.	12

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°628/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 30 DECEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu la proposition d'attribution n°147 du 23 Décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire des Lettres-Commandes relatives à la Consultation N°03/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 Novembre 2020 pour l'entretien des bâtiments abritant les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires en deux lots, de la manière suivante :

N°DC	Lots	OBJET	ATTRIBUTAIRES	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (Mois)
03	1	Entretien du bâtiment « C » du Ministère des Enseignements Secondaires	Société ENICAM	55 24 334 03 390000 6161 411	23 220 580	12 (Janvier-Décembre 2021)
	2	Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA, NLONGKAK et LTCB de NGOA EKELLE).	Société ENICAM	55 24 334 03 390000 6161 411	23 610 540	12 (Janvier-Décembre 2021)

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Décembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 629/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 30 DECEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu la proposition d'attribution n°145 du 22 Décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation **N°01/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 Novembre 2020** pour **l'entretien et la maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires**, de la manière suivante :

N°DC	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
01	Entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires.	Etablissements TATOMBIA	55 25 334 03 390000 6162 411	18 960 750	12 (Janvier- Décembre 2021)

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Décembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 627/20/D/MINESEC//DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./- DECLARANT INFRUCTUEUSE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/MINESEC/CIPM/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu la proposition d'attribution n°146 du 22 Décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : La Demande de Cotation susvisée, est déclarée **infructueuse**.

Cette Demande de Cotation sera relancée en procédure d'urgence dans le cadre des délais règlementaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Décembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com